

REFERENTIEL SANITAIRE

CONGRES NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Dans le contexte de la Covid-19, le comité d'organisation du 127^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France (COM2020) et la SAFIM, gestionnaire de Marseille-Chanot, palais des congrès et des expositions ainsi que GL Events (opérateurs pour le COM2020) mettent en place des mesures destinées à assurer la sécurité sanitaire de toutes les parties prenantes : équipes permanentes et temporaires, prestataires, exposants, congressistes, grand public et animateurs du COM2020.



Ce guide sanitaire s'appuie sur les textes réglementaires, les recommandations des autorités sanitaires locales, le référentiel sanitaire de la filière événementielle, la charte sanitaire Marseille Provence Safe Welcome reliant ainsi la démarche de la chaîne d'accueil touristique et l'expérience des pompiers 13 alliant leur savoir-faire et leur expertise.



Dans le contexte de la Covid-19, le comité d'organisation du 127^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France (COM2020) et la SAFIM, gestionnaire de Marseille Chanot, palais des congrès et des expositions, mettent en place des mesures destinées à assurer la sécurité sanitaire de toutes les parties prenantes : équipes permanentes et temporaires, prestataires, exposants, congressistes, grand public et animateurs du COM2020.

A la date de parution de ce présent guide, certaines mesures et bonnes pratiques sont par nature pérennes, d'autres ont un caractère plus temporaire, cette version peut donc être amenée à évoluer au cours des jours à venir.

Dans le contexte de la Covid-19, le COM2020 et la SAFIM mettent cependant en place des mesures en s'appuyant sur les textes réglementaires, les préconisations des autorités sanitaires locales, le référentiel sanitaire de la filière événementielle, la charte sanitaire Marseille Provence Safe Welcome reliant ainsi la démarche à celle de la chaîne d'accueil touristique et les bonnes pratiques des sapeurs-pompiers des Bouches du Rhône et des marins-pompiers de Marseille, alliant leur savoir-faire et leur expertise pour renforcer ces mesures.

Un vrai travail partenarial s'est engagé avec l'ensemble de nos interlocuteurs pour permettre de répondre, avec efficacité et exemplarité, aux enjeux sanitaires selon la réglementation et l'esprit des Pompiers 13 qui sont les vecteurs de la prévention au quotidien.

NOTRE OBJECTIF : ETRE EXEMPLAIRE POUR GARANTIR SUR LES SITES DU CONGRES LA SECURITE SANITAIRE DE TOUS

Principes généraux :

1. NETTOYAGE RENFORCE, MESURES ASSOCIEES ET DESINFECTION
2. GESTES BARRIERES
3. REGULATION DES FLUX
4. ORGANISATION ET QUALITE
5. SIGNALIQUETIQUE ET COMMUNICATION

Les Pompiers13 ont affronté cette crise sanitaire sans précédent avec rigueur, professionnalisme, attention et bienveillance, implication et exemplarité. Ils sauront mettre en œuvre ces valeurs, cette expérience et ce sérieux pour assurer, au sein du comité d'organisation du 127^{ème} congrès des sapeurs-pompiers de France, la sécurité sanitaire nécessaire au bon déroulement de cet événement.

Les dispositions ci-après sont celles prises par Marseille Chanot et le comité d'organisation du congrès 2020. Consultez le guide sanitaire de Marseille-Chanot: <https://www.marseille-chanot.com/decouvrir/actualites/le-guide-des-mesures-sanitaires/>

NETTOYAGE RENFORCE, MESURES ASSOCIEES ET DESINFECTION

NETTOYAGE

- Nettoyage complet avant chaque nouvelle utilisation d'un bâtiment.
- Déclinaison d'un plan de nettoyage périodique avec suivi. La fréquence de nettoyage des locaux et sanitaires avec traçabilité sera ainsi réadaptée. [COM2020](#)

DESINFECTION

- Désinfection des points de contacts manuels avant chaque nouvelle utilisation d'un bâtiment. Poignées, barres de tirage, claviers à code, boutons d'ascenseurs, interrupteurs, robinets, chasses, rampes d'escaliers, pupitres orateurs, tables ...
- Désinfection régulière des points de contacts manuels sur les parties collectives des Halls d'exposition, du Palais des Congrès et la Grande Caserne, désinfection des salles de réunions après chaque utilisation. [COM2020](#)
- Mise à disposition libre de désinfectant dans les salles de réunions et les corners. [COM2020](#)
- Dans le palais des congrès mise en œuvre de dispositifs de brumisation et lampe UV de désinfection tous les soirs. [COM2020](#)

MESURES DIVERSES

- Purge des réseaux d'eau potable avant toute nouvelle ouverture.
- Aération naturelle ou mécanique des locaux avant toute nouvelle ouverture.
- Mise à disposition de points de lavage des mains accessibles aux livreurs au niveau de la porte C (accès principal livraisons) et de l'entrepôt du Palais des Congrès.

SANITAIRES

- Augmentation du nombre de sanitaires ouverts avec au moins un bloc sanitaire pour 3.500 m² de surface de bâtiment.
- Augmentation de la fréquence des entretiens des sanitaires y compris désinfection des points de contacts corporels, en phases de montage / démontage 2 passages par jour puis 4 passages en phase « exposants ». [COM2020](#)

POUBELLES ET TRAITEMENTS DES DECHETS

- Mise en place de poubelles dédiées pour les masques aux points d'accès.
- Complément de poubelles dédiées pour les masques aux entrées ou/et aux sorties des halls, du palais des congrès et de la Grande Caserne. [COM2020](#)

Mesures préconisées aux exposants : Prise en compte de la désinfection des points de contacts situés sur leur stand.

LAVAGE ET DESINFECTION DES MAINS

- Installation de distributeurs de gel hydro alcoolique aux portes d'entrées du parc Chanot : A, B et C qui inclut le réapprovisionnement en gel, nettoyage et désinfection régulière.
- Fourniture de gel hydro alcoolique à la porte d'entrée principale de chaque bâtiment (1 pour 1750 m2 de surface louée) qui inclut le réapprovisionnement en gel, nettoyage et désinfection régulière.
- Points de lavage des mains dédiés aux personnels de livraison porte C et entrepôt du Palais des Congrès
Fournitures de distributions de gels hydro alcooliques supplémentaires : entrée des salles de conférences, des zones de restauration, dans les salles de conférences, auditorium, ascenseur, salle de réunion FNSPF, banques d'accueil du palais des congrès avec réapprovisionnement en gel, nettoyage et désinfection régulière. [COM2020](#)
- Fournitures de 2 flacons de solutions hydro alcooliques xxx ml sur tous les stands exposants et présence d'un flacon de solution hydro alcoolique et d'un 1 masque alternatif dans tous les packs exposants et congressistes. [COM2020](#)

MASQUES

- Les mesures actuelles imposent le port du masque barrière dans tout le Parc Chanot et les sites extérieurs au parc pour tous les publics pendant toute la durée de l'évènement.
- Équipement de l'ensemble des animateurs [COM2020](#) et des personnels de la SAFIM et de ses fournisseurs sous-traitants en masques.

AUTRES MESURES

- Calage en position ouverte des portes d'entrée dans les blocs sanitaires et les salles situées à l'intérieur des bâtiments.
- Dispositions permettant la prise de température à l'entrée sur le congrès. [COM2020](#)
- Distribution d'une fiche d'autocontrôle individuelle à tous les animateurs et exposants (Check COVID). [COM2020](#)
- Présence d'un conseil médical d'une équipe de médecin pompier accessible à tous sur le site du congrès avec contact pendant toutes les heures d'ouverture. [COM2020](#)
- Animateurs « gestes barrières » itinérants spécifiquement dédiés au conseil et aux rappels des gestes barrières de l'ouverture aux exposants à la fermeture au public, disposant de thermomètres pour prise de température. [COM2020](#)

Pour les cocktails servis sur les stands, privilégier un kit de service individuel (verres, couverts, serviettes) et inviter les participants à conserver un verre unique. Proposer toutes les denrées en contenants individuels ou en pics. Protéger les denrées en buffet. [COM2020](#)

Le référent risque sanitaire peut intervenir à tout moment sur le site du congrès auprès des animateurs et des exposants et institutionnels pour demander des corrections, adaptations et aménagement dans le cadre d'un rassemblement sur un stand. Les responsables de l'animation, du rassemblement, du cocktail devront alors adapter leur organisation pour respecter le présent guide sanitaire. [COM2020](#)

Mesures préconisées aux exposants : Fourniture en complément de gel ou de solution hydro alcoolique sur stand.

REGULATION DES FLUX

L'adaptation des jauges d'accueil du public sera mise en œuvre à la réglementation applicable à la date de l'évènement. Les salles de réunions seront soumises à l'application de jauges distancées. Néanmoins les salles du palais des congrès sont modulaires et extensibles donc elles permettent de répondre aux demandes d'accueil des congressistes tout en respectant les jauges et les besoins exprimés par la fédération nationale des pompiers de France.

L'implantation des stands dans les halls d'expositions n'est pas concernée par ces mesures.

DISTANCIATION PHYSIQUE, ADAPTATION DES JAUGES

- Adaptation des jauges à la réglementation applicable à la date de l'évènement.
- Le COM 2020 observera les dispositions du document de synthèse de la SAFIM qui récapitule l'ensemble des jauges pour les types L et N et propose des hypothèses de minoration appelées « Jauges distancées ».

[COM2020](#)

Cependant, les possibilités du palais des congrès et des halls d'exposition, vu leurs tailles, permettent ce respect sans contrainte sans les capacités d'accueil du public et des congressistes.

- Montage adapté des chaises et/ou des tables dans les salles de conférence modulables pour respecter la distanciation, dans ce cas de figure, **les salles de conférences et les jauges annoncées dans le programme de la FNSPF sont totalement respectées grâce aux tailles des salles.**

[COM2020](#)

De plus, le comité d'organisation fera en sorte de retransmettre des séquences en simultané dans plusieurs lieux pour permettre aux congressistes de suivre les forums.

[COM2020](#)

- Écrans plexiglas sur les banques accueil.

[COM2020](#)

ADAPTATION DE LA CO ACTIVITÉ

- Gestion de la co-activité personnels SAFIM et des fournisseurs sous-traitants, personnels, fournisseurs et organisateurs.
- La SAFIM fera intervenir ses personnels et sous-traitants en amont et en aval de ceux du COM 2020. Des plages d'interventions seront définies en accord avec ce dernier.

RÉGULATION DES FLUX

- Augmentation de la largeur de circulations piétonnes de la porte A au Grand Palais.
 - Gestion différenciée des flux d'entrée et de sortie du grand public et des congressistes, accès différencié pour les exposants et les prestataires avec heures d'arrivées des différents publics différenciées [COM2020](#) :
 - Organisation et animateurs : 07h30
 - Exposants : à partir de 07h30
 - Congressistes : 08h00
 - Scolaires : 09h00
 - Public : 10h00
 - Dispositif de comptage du public en temps réel selon les jauges et mise en place de files d'attente et de fléchages.
- [COM2020](#)
- Les personnels de sécurité et d'accueil seront dotés de masques ainsi que de flacons de gel ou solution hydro alcoolique pour se laver les mains très souvent.

[COM2020](#)

➤ Accompagnement systématique des groupes scolaires et du grand public le souhaitant dans des circuits de visite groupée pour distinguer des flux congressistes et professionnels et garantir une limitation des croisements de ces visiteurs, passage dans tous les halls garanti. [COM2020](#)

➤ **Cas particulier de l'espace restauration intérieur** : pour permettre les respects des distanciations sa surface initiale de 500 m² sera portée à 2000 m² afin des respecter la distance minimale de 1 mètre entre chaque table. L'offre de restauration respectera les conditions sanitaires en vigueur. [COM2020](#)

Mesures préconisées aux exposants : Préconisation de marquage au sol à l'intérieur des stands qui le nécessitent avec l'assistance de l'équipe de référents risques sanitaires du COM2020 et de la SAFIM.

ORGANISATION ET QUALITE

Désignation d'un référent risques sanitaires au sein des équipes de la SAFIM, il sera en lien avec le référent risques sanitaires du COM2020 installé au PC coordination [COM2020](#).

REFERENTIEL SANITAIRE

- Protocole d'évaluation de la mise en œuvre des mesures décrites dans ce guide. [COM2020](#)
 - Référentiel de labellisation des mesures visant à assurer la santé et la sécurité des publics.
- Ce référentiel est accompagné d'une grille d'audit.
- Mise en place de points de contrôle et d'audits périodiques. [COM2020](#)

CONTROLES SANITAIRE

- Présence d'un laboratoire mobile de diagnostic rapide au coronavirus SRASCOV2, permettant de tester sur place les cas suspect avec résultat immédiat. [COM2020](#)
- Présence d'un médecin conseil

ACCOMPAGNEMENT

- Pour toutes les mesures décrites ci-dessus, la SAFIM pourra apporter un conseil auprès des professionnels désignés par l'organisateur.
- Le référent risques sanitaires du COM2020 pourra compter sur l'assistance de la SAFIM pour évaluer les risques inhérents à chacun et définir les moyens de prévention adaptés ou encore s'appuyer sur ses retours d'expérience pour la mise en place de mesures préventives et correctives pendant la manifestation [COM2020](#).
Les exposants qui le souhaitent peuvent souscrire une prestation d'audit spécifique à leur stand.
- Le référent risques sanitaires au sein du COM2020 est placé directement au sein du PC organisation. Il dispose d'une équipe dédiée. Il audite régulièrement les mesures sanitaires. [COM2020](#)
Il disposera d'animateurs « gestes barrières » spécifiquement dédiés au conseil et aux rappels des gestes barrières de l'ouverture aux exposants à la fermeture au public. [COM2020](#)

Mesures préconisées aux exposants : s'assurer de la bonne prise en compte par les personnes présentes sur le stand du présent guide sanitaire.

SIGNALETIQUE ET COMMUNICATION

SIGNALETIQUE

- Affichage des gestes barrières aux entrées de Chanot A, B, C et sur les écrans plein jour.
- Affichage des consignes relatives au lavage de mains dans les blocs sanitaires.
- Affichage de la limitation de la capacité des ascenseurs (incluant priorité PMR).
- Affichage de la limitation de la capacité des salles.
- Affichage de la position des distributeurs de gel hydro alcoolique sur les totems signalétiques extérieurs.
- Affichage des mesures spécifiques à l'évènement à l'entrée de tous les bâtiments et sites du Congrès.
- Les sanitaires, les sens de circulations, les zones d'attentes, les distributeurs de gel ou solution hydro alcoolique seront indiqués sur les plans du site et par des fléchages. [COM2020](#)
- Signalétique dédiée sur les lieux de réunions. [COM2020](#)

COMMUNICATION

- Diffusion de messages pré enregistrés de prévention via la sonorisation générale des bâtiments ou des salles de conférences.
- Spots de sensibilisation réguliers et adaptés aux visiteurs sur l'ensemble des afficheurs du Congrès
- Formation sur les gestes barrières proposée dans la Grande Caserne. [COM2020](#)
- Communication dans les médias sur la mesure sanitaire à adopter pour les visiteurs au congrès dont le port du masque obligatoire. [COM2020](#)

Mesures préconisées aux exposants : Renforcement de la signalétique au travers de signalétique personnalisée sur les stands.

Les membres du comité d'organisation et tous les animateurs du congrès Marseille 2020 sont issus des rangs des Pompiers13 et du bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Depuis le début de l'épidémie, de par leur engagement opérationnel et leur engagement auprès de la population bucco-rhodanienne (tests PCR, décontamination de locaux, test surfacique, prise en charge de maladies COVID,...) ils font l'objet d'un suivi précis, ils sont particulièrement sensibles et sensibilisés aux gestes barrières et aux consignes de sécurité sanitaire.

Des dispositions spécifiques leurs seront cependant imposées :

- Les consignes seront affichées à l'entrée des locaux, vestiaires et dans les sanitaires.
- Un rappel des gestes barrières sera effectué pendant les briefings sur le terrain.
- Des check-lists de matériel à distribuer aux personnels seront établies.
- Un contrôle d'accès spécifique pour limiter les contacts sera organisé sur leur accès dédié avec prise de température et contrôle d'accès.
- Tenue d'un registre quotidien de constitution des équipes pour garantir une éventuelle traçabilité.
- Les équipements partagés habituellement sont dédiés à une personne, sinon ils seront désinfectés.
- Les consignes sanitaires sont adaptées pour les personnels des buvettes et des prestataires de restauration.

Tout organisateur ou animateur présentant des symptômes sera invité à ne pas se rendre sur les différents sites du congrès et à consulter un médecin sans délai, se faire dépister et s'isoler dans l'attente des résultats. Il en va de même pour les personnes ayant été en contact rapproché avec une personne présentant une Covid-19. Des tests PCR seront d'accès immédiat.

L'espace réservé animateurs/organisateur dans le hall 3 sera d'une surface totale de 2310 m² est divisé en deux zones : une zone logistique vestiaires de 1060 m² et une zone de restauration de 1250m².

Un plan de gestion des flux avec la mise en place de plans de circulation incitatifs visera à fluidifier l'activité de cet espace.

Les personnes déjeunant à une même table constitueront un groupe homogène de personne ayant un lien (professionnel, familial, amical,...).

Le port du masque sera obligatoire pour accéder à la table ou se déplacer.

Pour gérer l'affluence des animateurs, des marquages au sol seront effectués pour le respect des distances pour les zones d'attente et la capacité d'accueil à l'instant T de cet espace sera affichée. Dans cet espace, l'accès à un lavage ou à la désinfection des mains sera mis à disposition des personnes. Le libre-service ne sera pas autorisé.

Les règles sanitaires liées aux espaces de restauration décrites précédemment dans le présent guide seront appliquées.

Les mesures sanitaires de tronc commun prévues sur les différents sites du congrès seront observées.

L'accueil des intervenants extérieurs comprendra une transmission des informations et un accompagnement de chacun pour s'assurer du respect des consignes.